

LAURÉAT « COUP DE CŒUR AGNÈS VERMERSCH 2020 »

*Un prix de 10 000 € pour soutenir un projet
exemplaire de restauration du patrimoine dans l'Eure*

La commune d'Aizier est lauréate 2020
pour le projet de restauration du clocher
de son église Saint-Pierre.



L'Association des Monuments et Sites de l'Eure et la Fondation du patrimoine soutiennent cette année un projet de restauration exemplaire dans l'Eure grâce au « Coup de cœur Agnès Vermersch ». Le Jury s'est réuni le 14 septembre dernier pour désigner le lauréat de cette édition : il s'agit de la commune d'Aizier pour la restauration de son clocher médiéval. La commune recevra la somme de 10 000 € à l'issue des travaux.

La genèse du « Coup de cœur Agnès VERMERSCH »

Agnès VERMERSCH (1935-2010) a donné, par son action opiniâtre un véritable élan aux politiques de préservation et de mise en valeur du patrimoine des communes euroises.

Le « coup de cœur » Agnès VERMERSCH a été initié en 2011, afin de rendre hommage à son ancienne présidente qui fut à la tête de l'association de 1986 à 2007 et qui fut la déléguée départementale pour l'Eure de la Fondation du patrimoine. Il a concerné spécifiquement l'église Saint-Ouen de Mancelles, à Gisay-la-Coudre (commune actuelle de Mesnil-en-Ouche), dont l'AMSE défend la sauvegarde depuis les années 70. Il permet de mobiliser les adhérents de l'association et de la rapprocher pour l'occasion de la Fondation du patrimoine.

C'est dans cet esprit, celui d'encourager une restauration exemplaire de patrimoine, que le « coup de cœur » Agnès VERMERSCH a été de nouveau proposé en 2020. Il s'inscrit dans la vocation commune des Amis des Monuments et Sites de l'Eure et de la Fondation du patrimoine de veiller, dans le département de l'Eure, à la préservation, à la restauration, à l'enrichissement et à la valorisation de toutes les beautés naturelles, artistiques et patrimoniales, et d'apporter leur aide aux collectivités locales et aux propriétaires privés, pour l'entretien, la protection et la sauvegarde du patrimoine dans le Département.

Contact(s) presse

Grégoire DAGORN

Fondation du patrimoine délégation
Normandie
BP 05 – 14970 Bénouville
06.49.51.69.19
gregoire.dagorn@fondation-patrimoine.org

Denis LEPLA

Association des Amis des Monuments
et Sites de l'Eure BP 90589 27005 EVREUX CEDEX
06.18.94.80.92
info@amse.asso.fr

Arnaud MAUPOINT

Maire d'Aizier
65 route des Chaumières
27500 Aizier
07 78 88 12 58
arnaud_maupoint_mail@yahoo.fr

Un partenariat étroit et reconnu

Une convention de partenariat fut signée le samedi 8 février 2020 au Pôle Archives Seine-Eure à Louviers, entre les Amis des Monuments et Sites de l'Eure et la Fondation du patrimoine, afin de préparer ensemble l'organisation du concours « Coup de cœur Agnès VERMERSCH », doté de 10 000 €, pour 2020 et pour 2022, en présence de Madame Virginie SENE-ROUQUIER, sous-préfète des Andelys, de Monsieur Bernard LEROY, Président de l'agglomération Seine-Eure, de Michèle ROUVEIX, conseillère régionale, de Martine SAINT-LAURENT, vice-présidente du Conseil départemental chargée du patrimoine et des archives, d'Yvette PETIT-DECROIX, représentante pour l'Eure de la Fondation du patrimoine, de Vanina GASLY, directrice du Pôle Archives Seine-Eure, de Denis LEPLA, président des Amis des Monuments et Sites de l'Eure, ainsi que d'une partie du conseil d'administration de l'AMSE.



Samedi 8 février 2020, signature de la convention de partenariat entre les Amis des Monuments et Sites de l'Eure et la Fondation du patrimoine (Louviers, Pôle Archives Seine-Eure).

Cette signature de convention, en présence des représentants de l'État et du Département ainsi que du Président de la collectivité locale, illustre parfaitement la synergie existante entre les différents acteurs publics et privés pour la sauvegarde du patrimoine dans le Département de l'Eure.

Exemple de dispositif : **Mon Village Mon Amour**, mis en place par le Département de l'Eure : <https://eureennormandie.fr/nos-aides-et-services/elus/culture-et-patrimoine/mon-village-mon-amour/>

Réunion du jury d'attribution pour le « Coup de cœur Agnès Vermersch » 2020

Les Amis des Monuments et Sites de l'Eure et la Fondation du patrimoine tiennent à remercier l'ensemble des candidats pour l'envoi de leurs dossiers et leur investissement à l'entretien, la sauvegarde du patrimoine local.

12 dossiers ont été réceptionnés : 10 communes et 2 propriétaires privés. Le jury s'est réuni le 14 septembre 2020.

A été désigné lauréat 2020 du « Coup de cœur AGNES VERMERSCH » la commune d'AIZIER pour son projet de restauration du clocher de l'église Saint-Pierre.

La commune se verra remettre, à la fin des travaux, la somme de **10 000 €**.

Données chiffrées sur le projet :

- Tranche ferme, restauration du clocher : 273 769 € HT
- Début des travaux : fin octobre 2020
- Fin des travaux : mai 2021

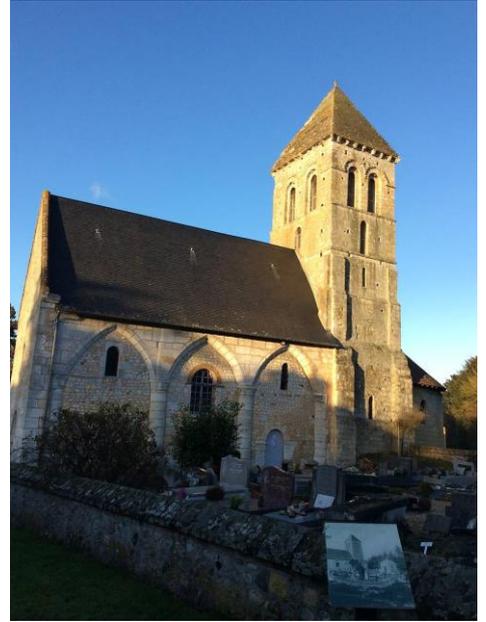
La collecte est une réussite avec 28 610 € à ce jour.

Plus d'infos et dons en ligne : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-d-aizier>

M. Arnaud MAUPOINT, Maire d'Aizier témoigne :

« La commune d'Aizier est bien sûr très fière et très honorée par l'attribution du « Coup de Cœur Agnès Vermersch » par la Fondation du patrimoine et l'Association des Amis des Monuments et Sites de l'Eure. Et nous remercions chaleureusement et sincèrement le jury pour cette distinction.

Ce prix vient récompenser la qualité du travail et de la mobilisation de la commune pour la restauration de l'église Saint Pierre. Mais cette reconnaissance récompense aussi l'engagement de la commune d'Aizier depuis plusieurs années dans la mise en valeur de son patrimoine naturel et historique, toujours dans un esprit de d'ouverture au public et aux visiteurs. Ce prix nous engage et nous allons tâcher de poursuivre nos investissements en ce sens. L'attribution de ce prix à une commune de 140 habitants démontre également qu'avec de la volonté, nous pouvons mobiliser les partenaires et les budgets pour mener des chantiers d'envergure. »



Eglise Saint-Pierre d'Aizier, lauréat du Coup de Cœur Agnès Vermersch 2020.

Les Amis des Monuments et Sites de l'Eure : une association reconnue d'utilité publique

L'association, depuis 1927, a concouru à faire reconnaître dans toutes les communes de l'Eure où sa voix a pu porter le riche patrimoine des églises paroissiales, l'intérêt architectural des manoirs, châteaux et autres demeures de prestige. Afin de développer le tourisme, elle a encouragé les communes à prendre conscience de leur propre cadre de vie, elle a permis de rapprocher habitants, élus, membres d'association, autour d'un projet collectif, celui de connaître son patrimoine et de le transmettre après avoir été valorisé.

Cette démarche n'est bien sûr pas isolée, elle apporte sa pierre à l'édifice et rejoint les aides que les collectivités reçoivent de la part de l'Etat, de la Région, du Département et de leurs services compétents en matière de conservation du patrimoine et d'aides financières correspondantes. Venant grossir ces aides, il ne faut pas négliger celles venant d'associations, de partenaires, de mécènes qui viennent par leur concours précieux donner chair à un projet, lancer une souscription publique afin d'encourager les habitants à participer.

La Fondation du patrimoine : première organisation privée en France de soutien au patrimoine

Créée en 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est aujourd'hui la première organisation privée en France de soutien au patrimoine, qu'il soit bâti, mobilier ou naturel. **Elle intervient sur tout le territoire national.** Elle exerce une mission d'intérêt général, prioritairement en direction du patrimoine vernaculaire, non protégé par l'Etat, dit de proximité.

Elle agit concrètement pour sauver et préserver chaque année des centaines de monuments, églises, théâtres, musées, lavoirs, moulins à travers toute la France et notamment dans les territoires en difficultés économiques. Partout où l'on restaure, on crée de l'emploi, on rouvre des cafés, des restaurants, on fait vivre des centres-bourgs, des centres-villes. Le dynamisme de ces opérations est incontestablement bon pour notre économie.

Depuis sa création, la Fondation du patrimoine de Normandie a soutenu plus de 2 800 projets. Grâce à son équipe de 30 bénévoles et de 4 salariés, elle contribue au bien commun grâce aux dons et aides publiques qu'elle reçoit et mobilise le mécénat participatif (crowdfunding) autour d'opérations ciblées en faveur de projets précis ou de programmes ciblés.

Contact(s) presse

Grégoire DAGORN

Fondation du patrimoine délégation
Normandie
BP 05 – 14970 Bénouville
06.49.51.69.19
gregoire.dagorn@fondation-
patrimoine.org

Denis LEPLA

Association des Amis des
Monuments et Sites de l'Eure BP
90589 27005 EVREUX CEDEX
06.18.94.80.92
info@amse.asso.fr

Arnaud MAUPOINT

Maire d'Aizier
65 route des Chaumières
27500 Aizier
07 78 88 12 58
arnaud_maupoint_mail@yahoo.fr